

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franchise de port.

# JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.



ANGLETERRE. — Londres, 1<sup>er</sup> juin.

On lit dans le *city* article du *Courier* :

« Rien d'officiel n'a transpiré jusqu'à présent concernant l'intervention des puissances étrangères dans les affaires d'Espagne, quoique, d'après la teneur des nouvelles reçues de Paris et les bruits qui circulent ici, il reste peu de doute que le traité ne soit mis à exécution. »

— Voici ce que disaient les journaux d'hier :

« D'après le *Courier*, les Français occuperaient les forteresses, l'Angleterre fournirait des munitions et des bâtimens de guerre, un corps nombreux de Portugais agirait avec les troupes espagnoles. D'après le *Morning-Herald*, l'armée française serait de 40,000 hommes. D'après le *Morning-Chronicle*, 2 ou 3 bâtimens anglais, autant de français et une légion belge organisée aux frais de l'Espagne rempliraient le but. Nous savons, dit ce journal, que des démarches ont été faites pour obtenir cette légion; mais il reste quelques points à fixer, qui ne peuvent être indiqués avant que le roi Léopold puisse sanctionner formellement cette mesure. Enfin le *Sun* disait que l'intervention a été décidée par le gouvernement français, malgré l'opposition de plusieurs ministres. »

— Le bateau à vapeur royal, le *Tartarus*, est arrivé à Falmouth, venant en dernier lieu de Cadix qu'il avait quitté le 19 mai. La flotte anglaise était à Malte et se préparait à faire voile pour Athènes, afin d'être présente au couronnement du jeune roi, qui était fixé au 1<sup>er</sup> juin.

— Des troubles très-sérieux ont eu lieu dans la soirée du jeudi 28 mai à Wolverhampton dans le comté de Strafford, à la suite du triomphe électoral de sir Francis Goodrike, candidat tory, sur le colonel Anson, candidat whig. L'acte contre les émeutes (*le riot-act*) a été lu; la troupe a chargé et tiré sur le peuple, et plusieurs personnes ont été dangereusement blessées. Ces faits, ainsi que les causes qui y ont donné lieu, sont racontés diversement et d'une manière contradictoire par chacun des deux partis; les uns prétendent que la provocation et les actes de violences sont venus du peuple, les autres rejettent tous les torts sur les militaires.

Nous donnons les deux versions telles qu'elles se trouvent dans une lettre adressée au *Times*, et reproduite par tous les journaux de Londres. Voici d'abord la relation faite par les amis du candidat conservateur, sir Francis Goodrike :

« Après la clôture du scrutin, un certain nombre d'entre nous s'étaient réunis à l'hôtel du Cygne avec sir Francis; bientôt une multitude de gens appartenant à la basse classe du peuple se rassembla sous les fenêtres de l'hôtel, poursuivant au passage de huées et de sifflets les électeurs signalés pour avoir voté en faveur de sir Francis Goodrike.

» Les choses restèrent en cet état jusqu'à sept heures: en ce moment, la foule qui s'était considérablement grossie, commença à manifester des dispositions de violence telles qu'on en vint à craindre sérieusement pour la sûreté de l'hôtel du Cygne et des autres maisons habitées par les amis de sir Goodrike. On avait eu la précaution de faire entrer dans la ville un détachement du 1<sup>er</sup> régiment de dragons; dans cette situation critique, nous crûmes devoir faire un appel au haut-schériff et aux magistrats et les sommer de donner l'ordre aux soldats de dissiper la populace. Le haut-schériff s'y refusa d'abord, ne pensant pas encore que les choses fussent venues au point de justifier l'emploi de ce moyen extrême.

» A la fin, les citoyens paisibles voyant que les dispositions de la foule devenaient de plus en plus hostiles et redoutant les malheurs qui pourraient arriver si ces rassemblemens tumultueux se prolongeaient pendant la nuit, renouvelèrent leurs instances auprès du schériff et des autres magistrats. Le haut-schériff, cédant à l'évidence du danger, voulut cependant essayer les voies de la douceur et de la persuasion; il parut sur le balcon, où son apparition fut saluée par des sifflets et des huées. Le haut-schériff attendit patiemment que le silence fut rétabli et supplia la foule de se disperser, conjurant les individus qui faisaient partie du rassemblement, par ce qu'ils avaient de plus cher, par leurs femmes et leurs enfans, de se retirer chez eux. Non seulement son exhortation ne fut pas

écoutée, mais la foule y répondit par une volée de pierres, dont quelques-unes atteignirent le haut-schériff, ainsi que les personnes placées auprès de lui sur le balcon, d'autres cassèrent les vitres de la façade de l'hôtel.

» Malgré cet acte de violence, M. Clare, le haut schériff, ne se rebuta pas; il s'adressa de nouveau à la multitude, mais sans plus de succès qu'auparavant. Enfin, il déclara qu'il se voyait dans la pénible nécessité de faire son devoir et de recourir aux moyens extrêmes de faire respecter la loi. Il lut alors le *riot-act*, et les militaires qui étaient prêts à tout événement, reçurent l'ordre de faire évacuer la place du marché. Les dragons pénétrèrent aussitôt au milieu de la foule, priant les gens paisibles de se disperser et frappant du plat de leurs sabres les mutins qui refusaient d'obéir. Le peuple poussa alors un *hourra* terrible accompagné de huées et de sifflets, et lança des pierres aux soldats. Une grande partie du rassemblement se réfugia dans le cimetière et s'y barricada. De cette position, ils firent de nouveau pleuvoir une grêle de pierres.

» Les dragons ne pouvant franchir avec leurs chevaux les barricades, et se trouvant exposés sans défense aux coups de la populace, se déterminèrent à faire feu. Ces décharges portèrent au plus haut degré l'exaspération de la foule; d'autres groupes se formèrent dans les rues, et les dragons furent assaillis à coups de pierres partout où ils se montraient. Une nouvelle barricade fut construite dans la rue de la Reine, au moyen de chariots renversés, et quelques personnes assurent même qu'outre les volées de pierres, plusieurs coups de fusils furent tirés par le peuple à l'entrée de la nuit, mais nous ne saurions garantir le fait. L'émeute continua jusqu'à l'arrivée d'un second détachement de soldats que l'on avait envoyé prévenir en toute hâte. Enfin, à midi, l'ordre était complètement rétabli. »

Ces faits sont racontés d'une manière tout à fait contradictoire par les amis du candidat whig, M. Anson. Ces derniers se sont réunis en comité et ont invité tous les citoyens qui avaient été témoins de ces événemens à venir faire leurs dépositions, afin d'en transmettre le résultat au ministère de l'intérieur. La lettre adressée au *Times* reproduit un grand nombre de ces dépositions; nous nous bornerons à citer celle d'un chirurgien, M. Simkiss, qui les résume à peu près toutes :

« Je rentrais chez moi, dit le témoin; il était environ sept heures. En arrivant sur la place du marché, j'entends le bruit d'une trompette. En ayant demandé la cause on me répondit qu'on allait lire le *riot-act*. « Et pourquoi cela, m'écriai-je? Où est donc l'émeute? Je ne vois aucun indice de trouble. » On m'apprit alors qu'on avait brisé quelques vitres de l'hôtel du Cygne, et que le schériff, M. Clare, avait été insulté. J'aperçus en ce moment, au balcon de l'hôtel, un grand nombre de personnes au milieu desquelles se trouvait M. Clare lisant le *riot-act*. Aussitôt les dragons tirèrent leurs sabres, et chargèrent le peuple avec une extrême violence, frappant indistinctement du plat et de la pointe. Les chevaux étaient tellement lancés que deux d'entre eux s'abattirent sur le pavé et que leurs cavaliers furent renversés.

» Je dois dire que je ne vis du côté de la foule aucun acte de violence, le peuple fuyait dans toutes les directions devant les dragons. Ceux-ci poursuivirent les fuyards au galop. Une partie de la foule se réfugia dans le cimetière, dont les portes furent fermées. Les dragons, voyant qu'ils ne pouvaient y pénétrer avec leurs chevaux, firent feu par dessus les murs de clôture peu élevés. Les balles atteignirent et blessèrent grièvement plusieurs personnes du peuple, entre autres trois ou quatre enfans et une femme. Je n'ai pas ouï dire que personne ait été tué. Je déclare que je n'ai vu jeter aucune pierre, et pourtant j'étais à même de voir ce qui se passait. Un des blessés a déjà subi l'amputation, et on craint pour sa vie. Les autres témoins ont été unanimes pour déclarer qu'il n'y avait pas eu d'actes de violence de la part du peuple. »

La lettre du correspondant du *Times* se termine ainsi :

« Je viens de mettre sous vos yeux les deux versions qui courent sur ces déplorables événemens, laissant à d'autres le soin de juger de quel côté est la vérité. Mais quoi qu'il en soit, il est à présumer

que cette affaire n'en restera pas là. La nouvelle de ces troubles a produit la plus vive fermentation parmi les districts populeux de ce comté, et il est à craindre qu'elle n'entraîne ailleurs de plus sérieuses conséquences.

» Le colonel Anson a fait afficher un placard où il invite le peuple à rester calme, afin d'enlever tout prétexte aux calomnies et aux violences, l'assurant que ses amis sauront bien lui faire rendre justice par les moyens légaux. »

FRANCE. — Paris, 31 mai.

Le *Journal des débats* d'hier 30 mai contient un nouvel article assez long sur l'intervention en Espagne. En voici les principaux passages :

« C'est une affaire qui touche de trop près à la politique générale pour que la décision, quelle qu'elle soit, puisse être arrêtée autrement que d'un commun accord entre la France et ses alliés. Le gouvernement français l'a bien compris. Il s'est empressé de porter à la connaissance des cabinets anglais et portugais, la demande qui lui est faite d'une intervention en Espagne. On n'espère point avoir la réponse du cabinet anglais avant huit jours. Jusques-là la question restera suspendue.

» C'est le moyen de nous attacher plus intimement nos alliés en leur montrant que nous ne séparons pas nos intérêts des leurs. C'est ainsi que nous aurons droit à notre tour d'exiger d'eux qu'ils nous fassent entrer dans leurs conseils comme nous les faisons entrer dans les nôtres quand la résolution que nous avons à prendre affecte l'intérêt commun.

» L'Espagne désire l'intervention; la France est portée à y consentir. Que faut-il de plus? La France a-t-elle besoin de la permission de l'Angleterre pour porter son drapeau et ses armées chez une nation voisine qui crie au secours et qui l'appelle? Quant elle a consulté son intérêt propre, toute délibération n'est-elle pas finie? Non, sans doute, la France n'a besoin de la permission de personne. Mais la France a des alliés, et la France ne veut rien faire sans eux, comme ils ne feront rien sans elle.

» Personne ne peut prévoir dès aujourd'hui comment les puissances alliées de la France envisageront la demande en intervention faite par l'Espagne. Comme nous, assurément elles veulent le salut de cette grande nation, sa liberté et l'affermissement de sa constitution. C'est leur intérêt comme c'est le nôtre. Les circonstances d'ailleurs auront une grande influence sur leur détermination. Nous ne la préjugeons pas, et nous sommes convaincus que tout ce qui sera nécessaire au salut de l'Espagne, elles le ratifieront volontiers. »

— On lit dans le *Rénovateur* :

« On s'entretient beaucoup dans le monde politique d'un mémoire de M. de Talleyrand contre l'intervention à main armée dans les affaires d'Espagne. On assure que cette pièce diplomatique, conforme aux idées personnelles de Louis-Philippe sur la question, est remarquable par une grande lucidité. Le vieux diplomate rappelle son opposition à l'intervention de 1809 et ses tristes prédictions justifiées par l'événement; il fait voir que l'intervention de 1823, bien qu'elle fût appelée par les vœux de la grande masse du peuple espagnol, n'a valu à la France que de la gloire et de l'ingratitude, et il déclare que l'intervention de 1835 pourrait avoir des conséquences plus funestes encore qu'aucune des expéditions lointaines dans lesquelles la France a jamais été engagée par ses gouvernants. »

— Par suite des rassemblements qui ont eu lieu sur les boulevards, près de la porte Saint-Martin, des arrestations ont été opérées dans la soirée du 20 de ce mois, et un certain nombre d'individus prévenus d'avoir fait partie de ces attroupements, malgré les sommations légales, ont été cités en police correctionnelle. Ils ont paru ce matin devant la septième chambre, qui a renvoyé quelques-uns d'entre eux de la plainte. Onze individus ont été seulement condamnés à six jours d'emprisonnement.

— On assure dans le monde diplomatique que M. Pozzo di Borgo sera rappelé très-prochainement de l'ambassade de Paris.

— On lit dans une lettre de Bayonne, du 26 mai :

« Nous ne doutons pas ici de l'intervention des Français en Espagne, et elle ne peut qu'être prochaine. Le général Harispe vient d'ordonner à tous les officiers d'acheter immédiatement les chevaux qui leur sont nécessaires pour entrer en campagne. »

— La *Gazette de France* a publié le décret suivant, précédé de longs considérans ayant pour objet de flétrir le gouvernement usurpateur de Madrid, et de présenter comme très-prochain le triomphe de la juste cause de don Carlos.

« 1° L'emprunt contracté par le gouvernement usurpateur avec la maison Ardoin et comp., de Paris, est nul dans toutes et dans chacune de ses parties.

» 2° Les obligations dudit emprunt ne seront reconnues ni admises à la liquidation, sous quelque forme que ce soit, quand bien même les possesseurs (détenteurs) présenteraient des certificats, des

témoignages (testimonios) ou des documents de nature quelconque, pour prouver que les obligations dont ils sont porteurs, ont été échangées contre d'autres appartenant aux emprunts antérieurs.

» Ne seront reconnus comme fonds publics ou créances sur le trésor royal, que les certificats dans les modes et formes établis antérieurement au 6 octobre 1832, appuyés des dates correspondant aux différentes époques, signés par ceux qui étaient autorisés à cet effet, et devant en outre avoir les mêmes sceaux et contre-marques qu'on employait alors.

» Vous l'aurez pour entendu, et ferez le nécessaire pour son entier accomplissement.

» Donné dans mon palais royal de Segura, le 17 mai 1835.

» A. don Carlos de Cruz Mayor. »

— On dit que Valdès va se retirer sur Burgos. Ce qui est certain, c'est qu'il est en ce moment malade à Vittoria. Il a retiré aux généraux Aldama et Iriarte leur commandement, au premier, pour avoir laissé prendre le fort Trevino, et au second pour avoir exposé ses troupes à Guernica. Ils sont remplacés par les généraux Espartero et comte de Mirasol. On assure que le général Harispe est attendu à Pampelune pour examiner l'état des fortifications.

On assure que le comte d'Espagne et le général Moreno sont arrivés à Estella; celui-ci aurait été nommé ministre de la guerre par don Carlos.

Le bruit court que Zumalacarréguy a décidé l'intention d'attaquer la ligne de l'Ebre.

Tout le monde parle d'un mouvement rétrograde de l'armée de Christine, dont l'insubordination devient chaque jour plus menaçante.

Le général Oraa est à Erratzu, à peu de distance des Aduldes. On le dit *sans communication* avec les autres corps christinos.

On écrit de Saragosse que le chanoine Ferrer, payeur général de la *faction*, va subir la peine de la *garotte*. On a aussi arrêté dans une grotte, près du pont Gallego, quatorze personnes qui faisaient des cartouches pour les carlistes. Ceux-ci se sont approchés, le 17 de ce mois, de Pampelune, avec des forces assez considérables.

Après de légères escarmouches entre leur cavalerie et un régiment d'infanterie de la reine, toute la garnison de Pampelune a fait une sortie. Le combat a duré jusqu'à la nuit; mais il paraît que les christinos ont été forcés de rentrer après avoir fait une perte assez considérable.

Les carlistes, de leur côté, ont eu beaucoup de blessés; dans le nombre se trouve le colonel O'Donnell qui avait récemment franchi les Pyrénées pour se réunir à don Carlos. On désespère de sa vie.

Nous avons appris par un moyen digne de foi, que plusieurs ecclésiastiques de la Biscaye qui, s'étant réunis à la faction carliste, furent interdits par l'évêque de Calaborra, ont reçu des bulles du pape qui lèvent l'interdit, et leur donnent au contraire les facultés et la dignité de *vicario castrense*. Les bulles ont obtenu l'*exequatur* du conseil de Charles V: de manière que maintenant les plus zélés même exercent sans aucun scrupule toutes les fonctions ecclésiastiques, desquelles ils s'étaient abstenus jusqu'à présent par respect et par obéissance à leur évêque, qui avait en lui-même la main forcée.

P. S. On se bat en Galice et dans le royaume de Grenade.

— Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent qu'à l'occasion des élections il y a eu des troubles à Wolverhampton et que les militaires ont dû faire feu sur la populace. Personne heureusement n'a péri, mais plusieurs individus ont été blessés.

— Tandis que le gouvernement français interprète, malgré les intentions contraires de ceux qui l'ont conçu, le traité de la quadruple alliance, dans le sens d'une intervention active en Espagne, et qu'il demande aux uns de vouloir bien fermer les yeux sur sa velléité de guerroyer au-delà des Pyrénées dans l'intérêt de Marie-Christine et de la révolution de juillet, aux autres de permettre ou d'aider, la guerre civile s'étend si bien dans la Péninsule, que bientôt ce sera contre l'immense majorité qu'il faudra diriger l'intervention, tant sont rapides les succès de don Carlos; de sorte que, pour nous servir d'un mot des journaux ministériels, le prétendant sera *usurpateur* par la volonté générale. Car ce n'est pas seulement dans le nord que le gouvernement de Madrid compte des ennemis redoutables, sauf quelques places, les christinos n'ont plus en Aragon un seul poste. A Barcelone même, ville il y a quelque temps toute dévouée à la régente, la confusion est telle dans les administrations, et la cause royale y est aujourd'hui si vivement appuyée que le 15 au soir, quatre-vingts prisonniers carlistes détenus au fort Pio, sont partis avec la garde du fort, emportant toutes les armes dont ils ont pu se charger. Cet événement a troublé Llander au point qu'il n'ose plus envoyer aucune colonne mobile contre les partisans royalistes dans la crainte de voir ses troupes passer à l'ennemi.

Les provinces de l'ouest et du midi ont une attitude menaçante.

L'Andalousie est inquiète par suite des affaires de Séville, de Cadix et d'Ecija. La Galicie est en feu, et chaque jour de retard rend l'intervention plus difficile; car il ne suffira plus pour l'armée française de tenir les places fortes du nord, il faudra couvrir l'Espagne de soldats.

Voici quelques détails, extraits d'une lettre particulière sur les troubles de la Galicie que nous avons annoncés hier :

« Tuy et Orense sont soulevés; ces deux villes ont été imitées par Lugo et Mondonédo. Les *factions* qui ont pris les armes dimanche dernier sont considérables, tant par leur nombre que parce qu'elles sont commandées par des brigadiers, colonels et lieutenants-colonels, qui ont la confiance de la population. Ils ont établi une junte de gouvernement, composée du marquis de Poveda, Casqueida et autres personnes de distinction. Cette junte a pour président un titré de Castille, et ne manque ni d'argent ni de munitions, etc. Il y a à la tête du mouvement quarante à cinquante riches propriétaires, beaucoup de curés avec leurs paroissiens; etc., etc.

» Hier, les troupes sortirent de la ville pour les attaquer; mais le résultat de cette sortie a été la perte de beaucoup de soldats, les uns tués, les autres qui se sont joints aux carlistes, et le reste qui s'est dispersé.

» Les carlistes ont désarmé les urbains des villes de Caldas, Cuntos et Molino-del-Rey; ils vont actuellement à Pontevedro, afin de prendre une plus grande quantité d'armes, de munitions et d'uniformes, et passeront par Vigo pour revenir ici. Morillo, ayant appris tout cela, est arrivé ce matin à onze heures avec le régiment de l'audience. On croit qu'il enterrera sa gloire dans le même lieu où il l'a acquise. Les factions de Lopez, curé de Freyo, de Sarmiento et autres, augmentent journellement, et occupent continuellement toutes les troupes, de sorte que le général ne peut pas disposer d'un seul soldat contre les factions nouvelles, et que celles-ci acquièrent librement toute la force qu'exigent les circonstances actuelles. Que vous semble de vos compatriotes les Galiciens? Il paraît que l'affaire chauffe. »

— Le général Valdès occupait le 21 de ce mois, Sansol et Terres avec une colonne de 10,000 hommes et 600 chevaux. Ces deux points sont situés à six lieues d'Estella, sur la route de Logrono.

L'armée de Valdès a été augmentée ces jours derniers de 10,000 hommes et 600 chevaux qui ont quitté l'armée de réserve de Castille et Vittoria. La colonne du général Espartero, composée de 4000 hommes et 200 chevaux, a reçu l'ordre de rejoindre le gros de l'armée. Le général Valdès a maintenant sur la ligne de l'Èbre jusqu'en Navarre, c'est-à-dire depuis Lerin jusqu'à Logrono, dans une distance d'environ dix lieues, 32,000 hommes, 2400 chevaux et 12 pièces d'artillerie.

Ces renseignements de l'*Election*, dit le *Rénovateur*, nous semblent assez peu probables; nous ne croyons point que les troupes réunies sous les ordres de Valdès soient aussi nombreuses; mais s'il était réellement à la tête de 34,000 hommes, il y aurait double honte à lui à fuir devant les forces bien inférieures de Zumalacarréguy, et surtout à réclamer la coopération de l'étranger.

Du 1<sup>er</sup> juin. — On lit dans l'*Impartial* :

« Les journaux ministériels se taisent sur la question d'intervention; cependant, si nous sommes bien instruits, cette haute mesure politique est définitivement arrêtée, et a obtenu l'assentiment du cabinet en entier. On annonce que deux courriers ont été expédiés hier et aujourd'hui, l'un à M. le général Sébastiani, notre ambassadeur à Londres, l'autre au cabinet de Madrid. Le courrier qui se rend en Espagne est aussi porteur de dépêches pour le général Harispe, commandant de l'armée d'observation des Pyrénées. »

— On assure que M. de Medem a pris l'initiative pour les cours du nord sur l'article du *Journal des débats* d'avant-hier, et a provoqué des explications positives de M. le duc de Broglie; et ces explications se sont bornées purement et simplement à une déclaration, que le gouvernement du roi n'avait pris encore aucune détermination à ce sujet, et que quand elle serait arrêtée on s'empresserait de la faire connaître aux différens membres du corps diplomatique; que toutefois la résolution serait prise avec une telle maturité qu'elle ne troublerait en rien les bons rapports qui existent entre les grands cabinets de l'Europe.

— Un journal du matin publie la pièce suivante, que reproduit le *Journal ministériel du soir*, et que nous donnons ici comme une pièce du procès d'avril :

« Nous soussignés, prisonniers à la Conciergerie, à Ste-Pélagie et à l'Abbaye, attendu que nos co-accusés, détenus au Luxembourg, ont manqué à l'engagement commun plusieurs fois réitéré et signé, de ne plus paraître aux audiences de la cour des pairs tant que le droit de libre défense nous serait refusé;

» Attendu qu'une telle conduite est attentatoire à la foi donnée, et qu'elle blesse dans ses intérêts les plus chers l'immense majorité des accusés d'avril;

» Déclarons déchus du titre de nos camarades et de la fraternité

républicaine tous ceux des détenus du Luxembourg qui, ne tenant pas compte de ce dernier avertissement, persisteraient, sans y être contraints par la violence, à autoriser de leur présence la comédie constitutionnelle et judiciaire qui se joue depuis le 5 mai courant sur les tréteaux de la pairie;

» Déclarons protester de rechef contre la prévotale et monstrueuse juridiction d'hommes qui, dans leur propre cause, à la fois dénonciateurs, accusateurs, instructeurs témoins, jurés, juges et parties, prétendent nous imposer des débats sans libre défense, des débats dépourvus de toutes les garanties légales, et suivis de sentences sans appel;

» Déclarons nous mettre sous la protection de la loyauté française, et en appeler de toute la puissance de notre indignation et de notre infortune à la patrie et à l'humanité.

» Prisons de la Conciergerie, de Sainte-Pélagie et de l'Abbaye, le 24 mai 1835. » (Suivent quatre-vingt-quinze signatures.)

Du 2. — Les affaires d'Espagne, s'il faut en croire certaines correspondances, sont dans un état peu rassurant. L'esprit d'insubordination et de révolte ferait des progrès dans toutes les provinces, les chefs de l'armée seraient gagnés ou sur le point de l'être, en un mot il faudrait s'attendre aux plus graves événemens d'un instant à l'autre. (Temps.)

— La chambre des pairs vient de prononcer sur la culpabilité des défenseurs qu'elle avait appelés devant elle. Neuf d'entre eux sont déclarés coupables de délit d'offense envers la chambre. Les autres ont été renvoyés des fins de la citation. Restent enfin ceux auxquels la citation n'a pu parvenir, au nombre de douze environ, et qui comparaitront plus tard devant la chambre.

— En attendant qu'une solution arrive sur la question d'intervention ou d'occupation, pour nous servir des mots sacramentels contenus aux notes diplomatiques, il paraît que le conseil des ministres s'est entendu sur ce point, qu'il fallait réunir une certaine masse de troupes sur les Pyrénées pour y attendre là les résolutions ultérieures. Le maréchal Maison, quoique jusqu'à présent très-opposé à l'intervention, a fait justement observer qu'avant toute chose, il serait prudent de tenir prêt un corps d'observation de 20 à 30 mille hommes, qui formerait l'avant-garde de l'armée d'expédition au cas où elle serait résolue, et qui, dans toutes circonstances, protégerait nos frontières contre quelques tentatives carlistes. En conséquence des ordres ont été transmis à plusieurs régimens qui sont dans le Midi, de se rapprocher des frontières.

## GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 6 juin.

On nous écrit de Landernau :

« De mémoire d'homme, notre endroit n'avait eu le spectacle d'un rout. Aussi, nos jeunes gens, alléchés par la nouveauté, se sont-ils empressés de se rendre chez notre sous-préfet, dont l'épouse sait gagner les cœurs à force de posséder les belles manières du grand monde. Un de ces animaux à longues oreilles, comme il s'en trouve partout, enchanté de ce qu'il avait vu, senti, goûté, savouré, dans cette délectable soirée, après avoir imité le petit chien de la fable, *intra muros*, ne put s'empêcher de déposer ses niaiseries et plates flagorneries dans le petit journal de l'endroit, avec force compliments empesés sur les brillantes qualités.... il ne savait pas, le maladroit, que la vie privée doit être respectée et n'appartient jamais à la publicité périodique. Notre bon sous-préfet, craignant désormais d'exposer la pudeur des dames de sa famille, à la trivialité des coups d'encensoir jetés à leur nez en pleine place publique, a juré de ne plus donner prise aux indiscrettes révélations de la presse quotidienne. Il est homme de goût et ne retombera plus dans la même faute. Il a, dit-on, pardonné généreusement à ce pauvre ardeillon, après lui avoir lavé la tête tout doucement, et lui avoir fait une leçon de politesse. En profitera-t-il, le jeune homme? Aucuns en doutent. »

— On écrit de Berlin, 29 mai :

« Les troupes de la garnison de Spandau et Potsdam sont arrivées ici avant-hier, une grande parade a eu lieu aujourd'hui devant le roi, en présence des princes de Prusse, du grand-duc Michel de Russie, du prince Frédéric des Pays-Bas, ainsi que d'un grand nombre de généraux et autres officiers supérieurs étrangers. On y remarquait aussi les princesses de la maison royale de Prusse, la grande-duchesse Hélène de Russie et la princesse Frédéric des Pays-Bas. Demain la garde exécutera de grandes manœuvres. » (Gazette d'état de Prusse.)

— La *Gazette d'Augsbourg* contient un article qui lui est adressé de Prusse, dans lequel on soutient que l'unique moyen de terminer la guerre en Espagne est de faire une transaction entre don Carlos et la reine, en respectant les droits du premier et le statut-royal de la seconde. Un des partis politiques de l'Espagne n'est pas assez fort, dit le même article, pour dicter la loi. On rend hommage à Louis-Philippe et à la cour de Turin pour leur

désir de terminer l'effusion de sang. Les démarches de la cour de Turin ont été d'une haute importance dans cette circonstance, par suite de ses nombreuses relations avec les partisans de don Carlos. Elle a surtout exercé une grande influence sur le choix des arbitres.

— On écrit de Londres, 30 mai :

« Les journaux anglais sont d'accord pour flétrir le coup d'état que l'on a voulu tenter contre la presse française à la chambre des députés. »

Ce sentiment de réprobation qui s'adresse aux mauvais gouvernements en général, à l'occasion du discours dans l'article suivant du *Courier de Londres* :

« Les lettres que nous recevons de Paris et le contenu des journaux de cette capitale nous autorisent, dit cette feuille, à concevoir de tristes présages pour l'avenir de la France. Ce que nous voyons de plus alarmant, dans les circonstances actuelles, est l'acharnement déployé contre la presse par le général Bugeaud, qui est étroitement lié avec la cour. Nous le regardons comme un indice que le gouvernement ne veut pas que son pouvoir soit partagé ou diminué par la presse, et qu'il tient à régner sans rival sur le cœur des Français. C'est à nos yeux un symptôme très-fâcheux, parce que, d'après la manière dont la société est aujourd'hui constituée, la presse est devenue le grand moyen par lequel la masse de la société se gouverne, et que ceux qui s'élèvent contre la presse se mettent en état de guerre contre la masse de la société et doivent succomber. »

» Nous regrettons donc de voir suivre une pareille marche par le gouvernement de Louis-Philippe, que, jusqu'à ce qu'il eût montré tant d'obstination à poursuivre le procès-monstre, nous avions regardé comme stable et propre à faire le bonheur de la France. »

— On lit dans le *Courier de la Moselle* :

« La ville de Metz vient de perdre l'un de ses plus honorables négociants. »

» M. Huart (Jacques), banquier, est mort le 31 mai, à l'âge de 60 ans, d'une fluxion de poitrine.

» La carrière de M. Huart ne le jeta point au milieu des graves événements politiques de notre époque; le calme de son esprit, le désir de l'indépendance et son extrême réserve, lui firent préférer la vie simple et douce du citoyen laborieux, aux honneurs pesants de l'ambition; il refusa constamment les faveurs qui lui furent offertes par le pouvoir.

» Comme négociant, M. Huart eut une grande intelligence des affaires, il rendit de nombreux services à ses concitoyens, sa rare probité et sa délicatesse leur inspireront de longs souvenirs de regrets et d'estime. »

— La *Gazette d'état de Prusse* du 28 mai annonce l'arrivée à Berlin du prince Frédéric des Pays-Bas et de son épouse.

— Le *Mercur de Souabe* dit dans une lettre particulière de Vienne :

« Le bruit court dans les salons qu'il y aura dans le courant de l'été une entrevue des trois monarques d'Autriche, de Russie et de Prusse à Tœplitz. Ce bruit qu'on ne saurait garantir cependant ne pas être dénué de fondement; l'on ajoute que le comte Orloff est porteur de la promesse de l'empereur Ferdinand d'assister à cette entrevue. Quoiqu'il en soit, le palais du prince Kinsky est déjà loué à Tœplitz pour la cour d'Autriche. Si ce bruit se confirme, le couronnement de S. M. I. à Prague, se fera encore cette année. »

— La *Dusseldorfer Zeitung* mande sous la date du 26 de ce mois que la direction néerlandaise des bateaux à vapeur a, conformément au vœu de la chambre de commerce de Dusseldorf, conclu un arrangement pour établir une communication directe avec ce pays. C'est ainsi qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain il y aura, hebdomadairement, un bateau à vapeur, pour les marchandises et les passagers, de Rotterdam, par Arnhem à Dusseldorf. Le bateau retournera de ce dernier endroit par Arnhem, en un seul jour, à Rotterdam. On attend les résultats les plus favorables de ce nouveau service, d'autant plus que l'on assure que les prix de transport seront très-modérés.

Le plan du chemin de fer entre Dusseldorf et Elberfeld gagne journellement plus de faveur.

#### ÉTAT-CIVIL.

**Naissances** : Le 28 mai, Marguerite Offenheim; le 29, Jean-Baptiste-Constant Poirson, et Mathias Combé; le 30, Elisabeth Doos; le 31, Agnès Jacobi, et Jeannette Schneider; le 1<sup>er</sup> juin, Catherine-Clotilde Biver, et Jeannette Munshausen; le 2, Ernest Bonne; le 3, Jean-Henri Pierro; le 4, Henri Gouveny, et Charles Grollinger.

**Mariages** : Le 29 mai, Nicolas Genot, boulanger, avec Catherine Kaudé; le 30, François Schmitz, journalier, avec Marguerite Werheiden; le

2 juin, Jean-Elie-Wolfgang Enders, chirurgien au service de Prusse, avec Catherine Bassing; le 4, Jean-Baptiste Fresez, professeur de dessin, avec Barbe-Micheline-Héloïse-Emilie Brimmeyer, et Nicolas Sinner, domestique, avec Susanne Hingtgen.

**Décès** : Le 28 mai, Pierre Schneidertz, sans état, âgé de 81 ans, célibataire; le 31, Guillaume Merens, âgé de 3 mois; le 2 juin, Susanne Schmit, épouse Christophe Freundlich, âgée de 88 ans, et Guillaume Claudin, imprimeur, âgé de 77 ans; le 3, Cerf Souweine, sans état, âgé de 75 ans, Marie Galliano, âgée de 3 mois, et Marie Bruch, âgée de 33 ans, célibataire; le 4, Hubert Lambert, tailleur d'habits, âgé de 26 ans.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

### VENTE A CRÉDIT

### D'UNE TRÈS-VASTE MAISON D'HABITATION,

AVEC COURS, ÉCURIES, ÉTABLES ET REMISE,

SITUÉES A LUXEMBOURG,

faisant le coin de la rue de St-Philippe et de celle de la place d'Armes.

Le 17 juin 1835, à deux heures de relevée, il sera procédé à la requête des sieurs Huberty, père et fils, et à l'intervention des créanciers de ceux-ci, par le ministère du notaire soussigné, à la vente de la belle et vaste Maison d'habitation, située à Luxembourg, rue St-Philippe, cotée n° 174.

La vente aura lieu dans la maison même.

Les amateurs pourront s'adresser au bureau de liquidation qui y est établi, pour prendre inspection des localités, du projet de division en lots, et lecture du cahier des charges.

Luxembourg, le 20 mai 1835.

J. FUNCK, Not.

### VENTE DÉFINITIVE DE LA MAISON

DITE

### REFUGE D'ECHTERNACH.

Samedi, 13 juin prochain, à deux heures de l'après-dîner, il sera procédé, à la requête de M. Grégoire Denis, négociant, domicilié présentement à Bruxelles, à la vente par adjudication publique et à crédit, en trois lots ou en bloc, de la belle et vaste Maison, sise en cette ville de Luxembourg, connue sous le nom de Refuge d'Echternach, composée de trois corps de bâtimens, écuries, magasins, bonnes caves, greniers, d'un jardin et d'une grande cour, ayant entrée par les rues du Marché-aux-Herbes et du Marché-aux-Grains, avec portes cochères.

Cette maison, par sa situation avantageuse, est propre à tout genre de commerce, comme aussi à y tenir auberge.

La vente aura lieu en l'étude du Notaire soussigné.

Luxembourg, le 29 mai 1835.

MAJERUS, Not.

### Endlicher Verkauf des Wohnhauses, genannt Refuge von Echternach.

Am Samstag, 13ten Juni künftigt, zwei Uhr Nachmittags, wird auf Ansehen des Herrn Gregoire Denis, Kaufmann, wohnend ansejo in Brüssel, durch öffentliche Versteigerung, in drei Theilen, oder auch im Ganzen, und auf Borg, erblich zuerschlagen: das schöne und große Wohnhaus, gelegen in dieser Stadt Luxemburg, bekannt unter'm Namen Refuge von Echternach, bestehend in drei verschiedenen Wohngebäuden, Stallungen, Remisen, Magazine oder Niederlage, vortrefflichen Kellern und Speichern, einem Garten und einem großen Hofe, mit zwei Eingängen und Hofthoren, an den Straßen genannt Frucht- und Krautmarkt.

Dieses Wohnhaus ist durch seine ansehnliche und vortheilhafte Lage nicht nur zu einem Handels Hause und jeder Gewerbsart, sondern auch zu einem Gasthofe sehr geeignet.

Die Versteigerung wird in der Schreibstube des unterzeichneten Notars statt finden.

Luxemburg, den 29. Mai 1835.

Majerus, Notar.

### MERCURIALES. — 2<sup>me</sup> QUINZAINE D'AVRIL. 1835.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR BASIÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment.....	6 31 1/2	0 00
Métail.....	5 48 1/2	0 00
Seigle.....	0 00	0 00
Orge.....	3 41	0 00
Avoine.....	1 76 1/2	0 00
Pois.....	4 54 1/2	0 00
Farine de froment.....	0 00	0 00
Farine de seigle.....	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été.....	0 00	0 00
Idem d'hiver.....	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.....	0 72 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.....	2 56	0 00
Paille, id. id.....	1 97 1/2	0 00
Bois de hêtre, la corde.....	3 53	0 00
Id. de chêne.....	0 00	0 00